

Peter **Hobden** a le profond chagrin de faire part du décès de son épouse

Sophie MARTIN HOBDEN

avec Catherine, Christophe et Gabrielle, et tous ses amis qui l'ont accompagnée tout au long de la maladie et qui sont un soutien inestimable pour moi,
avec sa famille, en particulier Françoise **Martin**, sa maman, et Corinne, sa sœur, et leurs familles respectives,
avec ma famille, en particulier, Kiki, ma sœur, John et Tony, mes frères, et leurs familles respectives.

Nous dirons au revoir à Sophie, le vendredi 22 avril à 14 h 45, en la chapelle du Centre Funéraire de Saint-Georges.

En lieu et place de fleurs, pensez à un don à la Ligue Suisse contre le Cancer, CCP 30-4843-9, IBAN: CH95 0900 0000 3000 4843 9.

Que cette occasion soit aussi celle de remercier toutes les équipes médicales qui ont pris soin de Sophie.

Cet avis tient lieu de faire-part.